

Commission *Entreprises et stratégies de marché* du 25 mars 2025

Président : Gianluca Orefice

Synthèse

Les priorités européennes vont marquer le programme des producteurs : chaînes de valeur mondiales, matériaux critiques et secteurs de la défense et de l'aérospatiale, allègement de la charge statistique des entreprises. Le SSM commerce extérieur (DESCE) mène plusieurs chantiers méthodologiques sur les échanges intra-européens, et des analyses sur la vulnérabilité des approvisionnements et des biens concernés par les mesures protectionnistes ; l'Insee va progresser dans l'analyse des groupes multinationaux. La Direction des statistiques d'entreprises a dix enquêtes spécifiques en préparation et va organiser les différentes « bascules » du répertoire Sirius et des indicateurs de court terme de la Naf rev 2 vers la Naf 2025. En 2025, le service de la statistique et de la prospective publiera des résultats sur la structure des exploitations 2023, le niveau de vie des exploitants agricoles, et l'occupation des sols depuis 40 ans. Il prépare en particulier les enquêtes Phyto et structure des exploitations, et la mise en place du Réseau d'information sur la durabilité des exploitations (Ridea), qui enrichira le Rica limité aux seules données comptables. France Agrimer a formalisé un catalogue de ses 108 sources statistiques, va mettre en place un nouveau site internet pour les diffuser, et a engagé de nouveaux travaux.

Le Micro-Data Exchange (MDE) permet depuis 2022 d'échanger mensuellement de grands volumes de micro-données de commerce extérieur intraeuropéen entre les Etats membres. Il vise à améliorer la qualité des statistiques par l'analyse des écarts entre les importations et les données miroir, et à limiter à terme la collecte aux données d'importation, en assurant la sécurisation et la confidentialité des données. Selon l'expertise du DESCE, ces données arrivent trop tard pour être intégrées à la production mensuelle des statistiques de commerce extérieur, les pratiques entre les différents pays restent à harmoniser et l'exigence de confidentialité proposée au niveau européen risque de conduire à des publications moins exhaustives. Néanmoins, elles peuvent enrichir la production en facilitant l'imputation des réponses des non-répondants, l'estimation des opérateurs non enquêtés et la réduction du nombre d'entreprises interrogées. Enfin, l'analyse des asymétries entre données d'importation et miroir donnent lieu à des échanges fructueux entre pays. Ces données ne sont accessibles qu'à quelques experts du DESCE, ni au SSP ni aux chercheurs. Le DESCE reste vigilant pour éviter que les contraintes de confidentialité liées au MDE ne conduisent à mettre à disposition des bases appauvries au CASD, à la suite de leur utilisation dans la mise en production courante.

Le thème central de la réunion était la mise à disposition des statistiques annuelles d'entreprises

Une mission a été conduite à l'Insee pour mieux valoriser les données structurelles d'entreprises du système Esane ; ces données riches et complexes pourraient être davantage mobilisées par les usagers pour éclairer le débat public, par exemple sur la désindustrialisation. La comparaison internationale révèle que l'éditorialisation des contenus est un point fort de l'Insee, mais pas l'accessibilité des informations ; la mise en place d'un cube de données et la création de l'espace Entreprises sur insee.fr sont en cours. L'analyse des utilisateurs conduit à distinguer : le grand public envers lequel l'Insee a déjà fait des efforts de pédagogie importants ; le public averti, avec lequel une concertation plus approfondie serait souhaitable ; des utilisateurs experts, dont la plupart ont accès aux bases de micro-données au CASD ; les décideurs publics, qui ont en particulier besoin de données de références. Les experts et professionnels plébiscitent ces données, qui font foi dans le débat public et permettent des cadrages avec une méthodologie claire, mais aussi des analyses plus fines grâce à leur granularité.

La mission recommande de consolider l'offre de données (via sa territorialisation ou sa distribution, mais sans reconstitution de séries temporelles longues), d'évaluer les effets de l'évolution en cours du dispositif de diffusion - en particulier le passage d'une version papier millésimée de l'*Insee Références en un espace thématique actualisé au*

fil de l'eau, d'augmenter les échanges avec les parties prenantes à l'écoute des demandes des utilisateurs et de coordonner les moyens pour développer les études afin de mieux valoriser les données.

Quelques pistes de réflexion peuvent être présentées dès à présent, alors que le plan d'action est en cours d'élaboration. Les données d'Esane, très riches, se révèlent aussi très complexes à exploiter du fait des différents concepts utilisés, et difficiles à interpréter en évolution. Leur valorisation accrue à travers des études, à moyens constants, nécessiterait une mutualisation plus poussée des moyens, en particulier en direction des chargés d'études mais aussi des échanges accrus avec les usagers avertis, en particulier dans le domaine de l'industrie, afin de produire des éclairages les plus en phase possibles avec la demande sociale.

Du côté de la diffusion, l'ouverture de l'espace thématique Entreprises sur insee.fr en décembre 2024 s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur l'évolution des *Insee Références* annuels. Il s'agit d'offrir un seul point thématique annuel pour tous les utilisateurs, du néophyte à l'expert, de favoriser une mise à jour permanente, en gardant la structure de l'*Insee Références*, et de proposer de nouveaux supports (vidéo pédagogiques, études plus ciblées, *Insee Focus* annuel, panorama annuel, *Insee Analyses*). Y sont aussi accessibles les informations méthodologiques et les jeux de données à sélectionner. Il s'agit de montrer que productions statistiques éclairent les grands enjeux, en valorisant les études récentes et en proposant des bouquets thématiques à la presse. Cet espace va être enrichi avant d'organiser une enquête auprès des utilisateurs cet été; . l'Insee ayant entendu les échos convergents soulignant l'importance pour les utilisateurs d'une publication de référence.

Les intervenants du côté des utilisateurs ont souligné que la statistique publique produit des données entreprises extrêmement utiles, rigoureusement construites, qui traitent de manière homogène les différents secteurs, et jouent le rôle de juge de paix en explicitant la définition des concepts centraux et la méthodologie tout en limitant la mobilisation de données contradictoires. Ils apprécient de disposer de données à une granularité fine (métier, tailles d'entreprises et localisation). De manière générale, ils sont attachés à l'idée de millésime et de données de référence, et souhaitent pouvoir accéder de manière plus aisée aux données sur le site et à leur téléchargement. Ils espèrent pouvoir utiliser le cube en cours de mise en place par l'Insee, et d'une aide permettant de s'orienter plus rapidement dans l'offre. Autant que d'un millésime de référence au niveau national, point de départ pour explorer certaines questions qui se posent au gré de l'actualité, il y a besoin de données cohérentes au niveau international, par exemple sur le commerce extérieur, pour éviter à l'utilisateur de choisir lui-même parmi plusieurs possibilités. Les travaux de recherche menés à l'occasion de nouvelles problématiques, comme celle des chaînes d'approvisionnement, pourraient être utilisés pour mettre en place des indicateurs suivis à moyen terme. Il est aussi important de pouvoir articuler les données sectorielles (fin décembre n+2) et les données plus conjoncturelles. Dans un domaine sectoriel, la Fédération française du bâtiment a salué et rendu compte d'un travail conjoint avec le Sdes et l'Insee, consistant à rebaser sur 2021 une évaluation des chiffres clés de la construction la dernière datant de 2007, avant la suppression de la fiche de chantier. Ce travail se poursuit pour se déployer à un niveau géographique plus fin et valider la méthode de vieillissement, avec l'espoir de pouvoir faire un rebasement tous les cinq ans. Dans le domaine des industries agroalimentaires, l'Observatoire de la formation des prix et des marges souhaiterait non seulement disposer de variables plus fines des comptes des entreprises pour certains intrants, mais aussi de résultats permettant de retracer une évolution sur les 5 dernières années, dans des délais plus courts, afin de bénéficier de la qualité et de l'homogénéité des données de la statistique publique. En effet, depuis 2017, il ne peut plus utiliser Esane pour publier les marges nettes des industries agroalimentaires en juin n+2 dans son rapport au Parlement doit faire appel à plusieurs autres sources privé d'utiliser dans

Prenant bonne note de ces demandes, l'Insee a rappelé sa vocation d'accompagnement méthodologique, à l'image du rôle d'animation et de coordination qu'il tient auprès des utilisateurs de micro-données du CASD. Si la publication des données par secteur rend difficile la comparaison intertemporelle des millésimes, la continuité temporelle peut être reconstituée par un chaînage en évolution, la question s'étant d'ailleurs posée de publier en évolution ou en valeur et de diffuser des informations sur les effets du profilage sur les données par secteur. L'enquête sectorielle annuelle pourrait être enrichie pour permettre une meilleure connaissance des intrants, à la suite de la tenue des comités d'utilisateurs. L'entrée thématique sur insee.fr peut faciliter la navigation sur le site, et pourrait être déclinée dans d'autres domaines dans les limites de la structure sous-jacente du site actuel.

Neuf enquêtes ont sollicité un renouvellement d'avis d'opportunité pour cinq ans, trois une prolongation pour un an. Les enquêtes annuelles de production (EAP) et l'enquête structurelle annuelle (ESA) font l'objet de changements importants qui s'étaleront sur les collectes 2026 et 2027 : la prise en compte de la Naf 2025, l'intégration de la filière d'enquête unique et leur réingénierie respective poussent à mutualiser certaines parties du questionnaire pour optimiser la charge statistique. L'Enquête annuelle laitière se recentre sur la seule réponse au règlement SAIO (Statistics on Agricultural Inputs and Outputs).